ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 900 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mamadou Konaté est arrivé au Québec en 2016 pour échapper à la guerre et aux menaces qui pesaient sur lui dans son pays, qu'il a été, avant cela, réfugié au Nigéria et au Libéria, qu'il a suivi des cours d'alphabétisation et de francisation, qu'il s'est intégré au Québec;

CONSIDÉRANT QU'il a répondu à l'appel du premier ministre du Québec pour travailler dans des CHSLD pendant la pandémie où il a contracté la COVID-19 en avril dernier et que, malgré sa contribution, monsieur Konaté est aujourd'hui menacé de déportation;

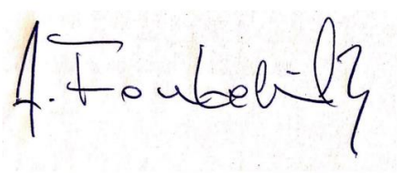
CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 62 du Règlement sur l'immigration du Québec, la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a le pouvoir d'émettre un Certificat de sélection du Québec à une personne en situation (particulière) de détresse;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 65 du Règlement sur l'immigration du Québec, la ministre de l'Immigration a le pouvoir de sélectionner un ressortissant étranger demeurant au Québec via le Programme des personnes sélectionnées pour considérations d'ordre humanitaire;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration d'utiliser ses pouvoirs en vertu des règlements susmentionnés afin d'accorder un Certificat de sélection du Québec à monsieur Mamadou Konaté en reconnaissance de sa contribution et de son dévouement pour le Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Andrés Fontecilla
Député de Laurier-Dorion

07 décembre 2020

Date de signature de l'extrait